

jeudi 26 juin 2025

Etats Généraux de l'Insertion et de la Probation, déplacement de la délégation dans l'inter-région Sud, le SNEPAP-FSU ne fera pas de la figuration.



Les 26 et 27 juin 2025, la délégation représentant la mission d'appui des Etats Généraux de l'Insertion et de la Probation (EGIP) se déplace dans l'inter-région. Deux SPIP par inter-région accueillent la délégation.

Dans le sud-est, ce sont les SPIP des Bouches du Rhône et du Vaucluse qui ont été retenus.

Le flou artistique qui entoure les objectifs et le calendrier de la démarche, la forme de la démarche elle-même ne nous paraissent pas répondre aux enjeux du sujet porté.

Dans les Bouches du Rhône, par exemple, 30 minutes seront consacrées aux deux organisations professionnelles représentatives des personnels du SPIP 13. 30 minutes. Dans l'un des deux SPIP principaux du territoire national. Pour évoquer l'état des services, et discuter de l'avenir de missions que la chancellerie s'apprête possiblement à bouleverser.

Parallèlement, toutes les organisations professionnelles, y compris les organisations non représentatives des SPIP (sic), seront accueillies au niveau inter-régional pour un temps d'échanges à peine supérieur...

Dans cette configuration, l'échange de fond n'est pas possible, il est évident qu'il ne s'agit ici que de répondre à une formalité protocolaire. Les représentants du SNEPAP-FSU ne bénéficient pas de décharge d'activité de service, ils évoluent dans des services en grande souffrance en termes de ressources humaines, ils n'ont pas de temps à consacrer aux formalités protocolaires.

Les EGIP sont lancés alors que des projets de loi sont déjà annoncés pour l'été, avec des mesures possiblement dévastatrices ; ainsi en serait-il de la disparition des peines de sursis, qui se traduira par autant de nouvelles mesures nécessitant l'intervention des SPIP (un sursis simple supprimé, ce sera un sursis probatoire, un TIG, une DDSE de plus). Tout semble déjà acté.

L'on prétend donner la parole aux personnels en SPIP ; dans le même temps on les prive de recrutements, on sabre leur budget, on dévalorise leurs actions comme l'illustre l'affaire des activités en détention, et la suppression quelques heures avant leur réalisation, de permissions de sortir collectives, après des mois de travail, parce qu'un individu s'est évadé d'une randonnée à l'autre bout du pays. Comme ce fut encore le cas dans notre région deux fois en 72 heures.

Dans sa lettre de mission, le ministre de la Justice souhaite crédibiliser les peines. Soit. Qu'il commence par crédibiliser la démarche qu'il engage à travers ses « EGIP ». Nous ne ferons pas de figuration, et nous ne répondrons pas à l'invitation qui nous a été lancée pour le déplacement de cette délégation.

Le bureau régional du SNEPAP-FSU